

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

MULTI TALENTS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MULTI TALENTS
FR0013440369 – Part CS

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

ACA - ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES

www.aca.paris ou + 33 1 76 62 35 15 pour de plus amples informations

L'AMF est chargée du contrôle de ACA - ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ACA - ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 04/09/2005 sous le numéro GP-05000031 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE

Il a été agréé le 26/06/2007 et créé le 09/11/2007 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 50% de l'Euro Stoxx 50 et à 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y, en privilégiant le recours aux contrats financiers à terme fermes et conditionnels, de type futures et options sur indices, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur de référence. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis

Sur la base de ses outils d'analyse macroéconomique (intégrant une analyse fondamentale du cycle économique global et de la croissance dans les principales zones géographiques) et d'allocation d'actifs, le délégataire de la gestion financière détermine, en fonction de ses anticipations de marché, la répartition stratégique (revue mensuellement) et tactique (revue quotidienne) entre classes d'actifs et zones géographiques...

Dans une optique de réactivité et de maîtrise des frais indirects, le délégataire de la gestion financière privilégiera le recours aux contrats financiers à terme fermes et conditionnels, de type futures et options sur indices, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers, afin de prendre les expositions souhaitées ou de couvrir en tout ou partie le portefeuille contre tel ou tel type de risque. Les investissements en parts ou actions d'autres OPC seront ainsi limités à 10% de l'actif net (sous réserve que ces OPC n'investissent pas plus de 10% de leur actif net dans d'autres organismes de placement collectif) et le recours aux titres vifs sera permis uniquement en matière d'investissements sur des instruments du marché monétaire ou des obligations court terme émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés. De manière tactique et dans la limite de 20% de l'actif net, l'OPCVM pourra être investi en titres de créance, émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés, sans contrainte en matière de subordination (à l'exception des Contingent Convertible Bonds qui ne sont pas autorisés), dont la maturité maximale à l'acquisition est supérieure à 5 ans.

Pour la sélection et le suivi des titres de créance et instruments du marché monétaire, le délégataire de la gestion financière ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Dans le cadre du déploiement de sa stratégie d'investissement, l'OPCVM pourra être exposé en respectant les limites suivantes :

- Exposition actions de 0% à 100% de l'actif net,
- Exposition aux marchés de taux de 0% à 200% de l'actif net :
o Dont 50% maximum de l'actif net sur les instruments de taux de notation High Yield,
- Exposition limitée à 50% de l'actif net sur les pays hors zone OCDE

L'exposition aux matières premières, au travers d'indices éligibles, sera limitée à 10% de l'actif net.

L'exposition à des devises autres que l'euro est limitée à 50% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -4 et +6.

Il est précisé que l'exposition actions pourra porter indifféremment sur les grandes, moyennes et petites capitalisations. Aucune contrainte sectorielle n'est imposée à l'équipe de gestion et aucune répartition prédéfinie entre zones géographiques ou classes d'actifs ne s'impose à l'équipe de gestion hormis les limites précitées.

L'OPCVM sera exposé de 0% à 20% aux obligations convertibles.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

L'OPCVM peut investir en titres vifs à hauteur de 100% maximum dans des titres de créances et instruments du marché monétaire L'OPCVM peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou conditionnels, de type futures ou options, utilisés à titre d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux et de change. Il peut également utiliser des contrats financiers négociés de gré à gré en couverture ou en exposition sur le risque de change (forwards de change). Les contrats financiers listés, à terme fermes ou conditionnels, sur indices éligibles de contrat à terme de matières premières sont autorisés dans le respect d'une limite d'exposition de 10% de l'actif net.

L'OPCVM peut intervenir sur titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change

Le FCP peut recourir à des dépôts, emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans les conditions prévues par la réglementation.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Pour les ordres centralisés avant 11h00 chez le dépositaire le jour de l'établissement de la valeur liquidative, les souscriptions ou rachats sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le règlement s'effectue en J+2 ouvrés.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur les cours de clôture de Bourse à l'exception des jours fériés en France ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

Dépositaire : BANQUE FEDÉRATIVE DU CREDIT MUTUEL

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur www.aca.paris ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Parts C (FR0010482968) : tous souscripteurs.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

L'OPCVM n'a pas été enregistré auprès de l'autorité fiscale américaine en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, les parts/actions de l'OPCVM ne peuvent pas être offertes, vendues ou détenues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person », telle que définie par la réglementation américaine, notamment la réglementation « Regulation S (Part 230 - 17 CFR 230.903) de la SEC disponible à l'adresse suivante : <http://www.sec.gov/about/laws/secrulesregs.htm>

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : Le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de défaut d'un émetteur ou de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc engendrera une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

Risque de liquidité : Indirectement, les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient. Peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire.

Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme : l'utilisation des instruments financiers à terme peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 380 EUR	2 300 EUR
	Rendement annuel moyen	-76,17%	-25,50%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 780 EUR	7 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,20%	-5,91%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 100 EUR	10 900 EUR
	Rendement annuel moyen	1,00%	1,74%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 360 EUR	12 640 EUR
	Rendement annuel moyen	43,60%	4,80%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2018 et octobre 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2023.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI ACA - ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de ACA - ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES. En cas de défaillance de ACA - ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	223 EUR	1 270 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,2%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4% avant déduction des coûts et de 1.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	165 EUR
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	45 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

ACA - Asset management Company & Associés informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de ACA - Asset management Company & Associés, 243 Boulevard Saint Germain 75007 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.aca.paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.aca.paris. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

ACA - Asset management Company & Associés - 243 Bd Saint Germain - 75007 PARIS

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.aca.paris
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur la politique de rémunération d'ACA sur le site internet de la société www.aca.paris. Ces détails de la politique de rémunération comprennent une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la raison de l'absence de mise en place d'un comité de rémunération (non obligatoire au regard de la taille d'ACA).

La responsabilité de ACA - Asset management Company & Associés ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.